

CP/OSMR/190118

Division de l'information publique
Bureau du porte-parole et des relations avec les médias

Communiqué de presse

La MONUSCO sera sur le terrain dimanche pour observer les marches pacifiques annoncées

KINSHASA, 19 janvier 2018 – En application de son mandat, la Mission de de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) a prévu de déployer des équipes sur le terrain ce dimanche 21 janvier afin d'observer le déroulement des marches pacifiques appelées par plusieurs organisations de la société civile sur l'ensemble du territoire congolais.

Ces équipes seront déployées dans les principales villes de la République démocratique du Congo (RDC). A Kinshasa, elles seront composées de représentants de la Force de la Mission, de la police des Nations Unies et du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme et elles seront, soit positionnées à plusieurs endroits de la ville, soit mobiles. Elles observeront les événements et rapporteront d'éventuelles violences et violations des droits de l'homme.

La MONUSCO rappelle que le droit de manifester pacifiquement est inscrit dans la Constitution congolaise et est protégé par les engagements internationaux de la RDC et que les marches ou toutes autres manifestations doivent se tenir dans le calme et la retenue. Toutes les parties en présence, qu'il s'agisse des manifestants ou des forces de défense et de sécurité, doivent s'abstenir de recourir à la violence sous toutes ses formes. La MONUSCO précise qu'elle n'est pas responsable du maintien de l'ordre qui est une mission régalienne de l'état congolais qui doit être mise en œuvre en conformité avec les lois nationales et les normes internationales en la matière.

« Il est important que toutes les voix puissent s'exprimer dans le calme et de façon pacifique dans la période actuelle de transition politique afin de nourrir un débat démocratique dans le respect des dispositions de la Constitution », a déclaré Maman Sidikou, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo et chef de la MONUSCO.

Maman Sidikou souligne également que la mise en œuvre intégrale des mesures de confiance prévues dans l'Accord du 31 décembre 2016 est nécessaire afin de conduire la République démocratique du Congo vers des élections libres, crédibles, transparentes et apaisées selon le calendrier électoral présenté début novembre par la Commission électorale nationale indépendante.